

Les nouvelles routes du commerce international

Respectable Loge, Olympe de Gouges, Orient de Strasbourg, Région 4

Mots-clefs : Commerce, Libre-échange, Ouverture, Protectionnisme, Relocalisation

La répartition de la chaîne de valeur a favorisé les pays à bas coûts

Les échanges mondiaux de biens, comptabilisés dans la balance commerciale d'un pays, se sont fortement développés au cours des dernières décennies ; entre 1950 et 2010, le volume des exportations a été multiplié par 33.

Trois causes

- L'amélioration des conditions de transports (infrastructure, délais, etc.) ; l'émergence des NTIC.
- Moins de barrières tarifaires et non tarifaires : les droits de douanes diminuent, les règles techniques, sanitaires et phytosanitaires tendent aussi à diminuer ou à s'harmoniser.
- La croissance des investissements étrangers pour servir le marché local, ne pas payer de droits de douanes, déclenche de nombreux échanges (produits semi finis ou finis), et des émissions de CO2.

De nouveaux protagonistes sont entrés en lice : la Chine (devenue notamment le 1^{er} producteur de composants électroniques), l'Inde, la Malaisie, la Thaïlande, etc. Peu à peu chacun est venu manger sa part de gâteau et grignoter celle des autres. Les pays industrialisés ont eu tendance à délocaliser vers des pays à bas coûts. Les opérations des entreprises de la conception des produits, de la fabrication des composants, de l'assemblage ou de la commercialisation, se sont ainsi réparties dans le monde entier, créant des chaînes de production internationale. Les industriels français ont commencé à s'installer dans les pays « low-cost » dans les années 80 ; avec une accélération à partir de 2004 lors de l'entrée des nouveaux Etats Membres, récipiendaires de nombreux IDE et de fonds européens, mais sans qu'il y ait une harmonisation du droit fiscal et social. Dans le cadre du processus Euromed, les pays du Maghreb ont passé des accords d'association, qui leur ont permis de devenir le nouvel hinterland des pays européens industrialisés, c'est le cas du Maroc où dans les zones franches de Tanger et de Kenitra, les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux, d'un tissu de fournisseurs à proximité, à condition de réexporter les biens produits. Devant la faillite de l'OMC, la négociation d'accords bilatéraux s'est imposée, les institutionnels justifient l'ouverture des marchés par le gain de points de PIB, la création d'emplois.

À noter que l'UE est relativement ouverte face à des pays qui dressent de nombreuses barrières à l'échange. C'est notamment très prégnant dans le domaine des marchés publics. Un projet de règlement sur la réciprocité dans les marchés publics n'a jamais vu le jour, en raison de l'opposition forte de quelques pays, dont l'Allemagne en tête qui craignent des représailles de la part du pays visé. Que peut donc nous dire des bienfaits de l'échange la vague de protectionnisme que connaît les US face à une Chine de plus en plus conquérante, qui du coup va chercher de nouveaux débouchés en Europe. Quelle dose de protectionnisme pouvons-nous insuffler dans l'UE tout en restant conforme à l'esprit de l'ouverture des échanges ? À noter que les entreprises situées sur le sol français recourent de plus en plus à des fournisseurs du Grand large. Les entreprises sont ainsi mises en concurrence avec des sites chinois ou indiens ou bien des sites de leurs concurrents français ou européens situés dans des pays low-cost.

Les fournisseurs locaux seraient selon les donneurs d'ordre moins compétitifs (voir coût du travail en France, montant élevé des impôts de production, etc.). Cependant, si on calcule en coûts complets en intégrant la part du transport, de l'aléa économique, de la non-proximité, celui-ci pourrait être presque identique.

La période de crise sanitaire a montré la fragilité de ce modèle

Faut-il aussi toujours se référer à la théorie des avantages comparatifs, ne produire que ce pour quoi on est meilleur et être dépendant ? Des voix se sont élevées dans la presse pour dire que ce qui était important ce n'était pas de relocaliser en France des productions pour lesquelles d'autres pays avaient des avantages comparatifs mais de diversifier la provenance de ses fournisseurs.

La crise sanitaire vient questionner aussi une politique de flux tendu, de zéro stock, mise en avant pour accroître la rentabilité du capital financier investi. Elle a montré l'importance de garder une industrie proche des centres de décision. « Buy French » est devenu un « moto » aussi pour l'indépendance, pour ne pas avoir de pénurie notamment sur les produits essentiels.

Le bon sens dit qu'il faut produire pas loin d'où on consomme, c'est ce qu'a révélé la crise. La dépendance de nos économies à des composants fabriqués exclusivement hors de nos frontières a été mise en évidence, d'où l'idée de relocaliser certaines productions pour réduire cette dépendance. Avant la crise sanitaire, la réflexion relative aux échanges se focalisait sur la perte d'emplois en France, la désindustrialisation de territoires. Le sujet de la dépendance était peu évoqué. Dans l'état actuel des choses, le protectionnisme n'est pas une solution, il peut entraîner un repli sur soi, qui n'est pas positif, toutefois l'autonomie n'est pas une autarcie. De plus, l'Amérique de Trump a des résultats, qui peuvent nous questionner : la croissance est forte, le taux de chômage faible. Mais il est nécessaire de garder un monde le plus ouvert possible, relocaliser non mais avoir plusieurs sites de production, diversifier ses fournisseurs. De même, apprendre à maîtriser une technologie et la garder en France, dans l'Union européenne (ex : AIRBUS des batteries) est une solution préconisée.

Propositions d'actions concrètes

Le problème le plus urgent à régler ou du moins à essayer de reculer le plus possible c'est celui du climat ; la consommation de produits sans restriction nous mène dans un cul de sac.

Il ne faut donc pas tant poser le problème en termes d'ouverture ou de protectionnisme, mais analyser les termes de l'équation par rapport à leur rôle en tant que retardateurs ou propagateurs de la catastrophe qui nous attend.

Un article du Monde par exemple questionne la responsabilité du modèle publicitaire dans la transition écologique. En effet, celle-ci nous envoie des messages faisant l'apologie de nouveaux produits en prenant appui sur nos désirs de reconnaissance et nos pulsions de plaisir.

La voie pragmatique pour civiliser la mondialisation, nous dit Pascal Lamy, c'est promouvoir un commerce environnementalement et socialement responsable.

Par ailleurs, pour que les entreprises aient envie de relocaliser une partie de leurs process en France, il faut leur donner les moyens d'être plus compétitives : baisser les cotisations sociales, les impôts de production. Améliorer la compétitivité des entreprises veut dire investir : des fonds sont prévus dans différents domaines pour soutenir les projets d'investissements.

Et pour cesser de favoriser les offres des pays à bas coûts, il faut mener une étude évaluant les coûts complets : coûts des délais non tenus, coût carbone, coût de non-qualité... Taxer de même les importations en instaurant une taxe socio environnementale pour tenir compte du vrai coût du produit

A noter que le fonds Résilience est dédié aux projets de relocalisation : il concerne les secteurs stratégiques de l'agroalimentaire, de la santé, de l'électronique et des intrants essentiels de l'industrie. Pour l'électronique, il s'agit de faire revenir les gros volumes, et surtout réduire la dépendance vis-à-vis de l'élément clé qui est le circuit imprimé, support des systèmes électroniques. Pour le médicament, des mesures ont été annoncées de réduction des impôts et de réduction des autorisations temporaires d'utilisation (ATU).

Promouvoir des projets dont les pays de l'UE peuvent développer la maîtrise et la garder. C'est le cas du projet de l'AIRBUS des batteries auquel PSA et SAFT notamment vont prendre part avec une part significative d'aide financière de la part des pouvoirs publics.

Promouvoir un commerce responsable, en instaurant notamment une taxe socio-environnementale sur les importations en provenance des pays tiers.

S'assurer que dans les secteurs stratégiques notamment, la production se fait en France ainsi que dans deux/trois pays européens à partir desquels la livraison est possible en toutes circonstances.

Élaborer mesures fiscales ou autres pour assurer la compétitivité des produits fabriqués en France.